

LETTRE DU PERE MARIE DE BREST.

Nous sommes heureux de pouvoir donner ici quelques extraits d'une lettre que nous adressait le Rév. Père Marie de Brest, V. Commissaire Général de Terre-Sainte, en même temps qu'il est chargé de toutes les missions franciscaines. Cette lettre parle assez éloquemment, pour n'avoir point besoin d'insister davantage sur tout le bien que nous retirons, en faisant partie de l'Association.

" Milleremerciements pour les 100 piastres que vous avez envoyées à l'adresse du Rév. Père Victor avec obligation de 400 messes pour nos Pères de la Terre-Sainte; Dieu vous en récompensera. Toutes les fois que vous pourrez m'en adresser, vous ferez une œuvre de charité parfaite. Celui qui vous écrit, outre les affaires de Terre-Sainte qu'il traite avec le Père Victor, a la charge de toutes les missions franciscaines du monde entier, Chine, Turquie, Egypte, Barbarie, etc., en sorte qu'il s'occupe de chercher le plus d'honoraires qu'il peut trouver, soit pour les pauvres missionnaires, soit pour nos Pères persécutés. Voyez quel bienfait vous nous faites en nous envoyant ainsi des messes. Maintenant il faut que je vous dise les autres avantages que vous avez, 1o. Vos messes (de l'Association) sont célébrées de suite, car nous en manquons, notre ordre étant si nombreux que nous aurions 5,000 honoraires par jour, nous pourrions les acquitter; 2o. ne recevant l'honoraire que comme aumône, outre l'acquittement de la messe, les associés deviennent de plus participant à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois ordres institués par N. P. St. François; 3o. les associés ont part aussi à la messe chantée qui se célèbre tous les jours dans les principaux sanctuaires de l'ordre et dans la Palestine. Puis St. François vous benira et vous protégera d'une manière spéciale surtout à l'heure de la mort. Donc je compte sur vous pour faire une part assez abondante à ceux qui souffrent, et qui prieront pour vous.

Nous ne pouvons résister au plaisir de reproduire aussi la dernière partie de cette lettre qui parle de l'illustre pénitente de Cortone, Ste. Marguerite. Cette grande Sainte du Tiers-Ordre de St. François trouve ici naturellement sa place, et nous nous réjouissons extrêmement d'apporter une pierre à la réédification de son sanctuaire vénéré.

" D'après la teneur de votre lettre, je vois que vous désirez beaucoup d'indulgences. Plein de confiance je me permets de vous envoyer par la poste 500 images de Ste. Marguerite de Cortone que, je suis sûr, vous placerez facilement, et je ne doute pas que vous ne m'en demandiez d'autres.

On aime tant dans le Canada le Saint Père qu'on désire lui faire plaisir. Ayant été chargé par lui de travailler à l'achèvement du sanctuaire ou église où se conserve le corps intacte de cette grande sainte de l'ordre séraphique qui, après avoir mené une vie scandaleuse, est devenue une seconde Madeleine, je place partout où je peux mes images. Au dos vous verrez l'explication de l'œuvre. Ayant beaucoup de difficultés, je me suis adressé au Saint Père, et je l'ai prié de m'accorder la bénédiction apostolique pour toutes les personnes qui donnent, et pour toutes celles qui m'aident. Les Cardinaux ne voulurent point d'abord, parce que, disaient-ils, la faveur que je demandais était trop grande, car la Bénédiction Apostolique emporte avec elle l'indulgence plénière. Mais lorsqu'on lui presenta la supplique, le Saint Père répondit: " J'aime trop Ste. Marguerite pour refuser cela, certainement je veux accorder à ce Père tout ce qu'il désire." Et c'est ainsi qu'il m'a accordé cette grande grâce, indulgence plénière pour tous ceux qui donnent, et pour tous ceux qui placent et chaque fois qu'on s'en occupe.

Quelle richesse! dans votre pays on a tant de foi, que je ne doute pas que cette œuvre que le Saint Père aime, réussisse. Ce sanctuaire se construit à